



**SECTION**  
**DE LA**  
**HAUTE-SAÔNE**



## Compte Rendu du Comité Technique Local n°4/2022

**68,50m<sup>2</sup> de bonheur !**

**-Un service entièrement rénové**  
**-5 usagers par semaine**

**-Des marguerites**  
**-Du mobilier neuf**

**Est-ce la définition du bonheur au travail des agents de la TEHHS ? En tout cas, c'est ce que la Direction propose aux agents du service recettes de la TEHHS !**

Suite au vote unanime contre relatif à la réinstallation des agents de la Trésorerie des Établissements Hospitaliers de la Haute-Saône, nous étions de nouveau convoqués ce jour sur ce point.

La parité syndicale dénonce qu'à chaque reconvoction les documents présentés sont identiques à ceux de la première instance.

La Direction précise qu'une réunion de cadrage se tiendra lundi 16/05/2022. À cette occasion, les points techniques qui avaient fait l'objet d'interrogations seront évoqués. Nous regrettons que le GH qui est une énorme machine ne nous permette pas de gérer avec souplesse notre installation. Il faudrait se contenter voire remercier la Direction du GH d'avoir réussi à nous trouver 68,50m<sup>2</sup> au détriment des agents de son établissement !

La date prévisionnelle du déménagement est fixée au 03/06/2022.

Sur l'aspect pratique et particulièrement la réception des usagers, l'accueil de premier niveau sera assuré par un agent du GH70 situé au point d'accueil. Ce dernier sera en capacité de fournir certains formulaires (ex : délais de paiement) et d'avertir les agents DGFIP de la venue d'un contribuable.

De « fines statistiques » effectuées sur la semaine du 02/05/2022 sont rassurantes ! En effet, seuls 5 usagers se sont présentés au guichet de la DDFIP pour des interrogations liées à la TEHHS. Nous ne partageons évidemment pas cette analyse. En effet, il y aura beaucoup plus de contribuables présents sur le site du GH sans compter le personnel du GH qui aura la possibilité de se rendre à ce nouveau guichet. La TEHHS sera en capacité d'encaisser tous les produits.

Nous examinerons donc avec attention les flux enregistrés dans cette nouvelle structure.

Notre signalétique ne doit pas trop impacter la charte graphique du GH70, FO DGFIP le déplore. Afficher notre logo, afficher nos horaires d'ouverture feront l'objet de négociations.

Au niveau sécurité, FO DGFIP interroge la Direction sur la conservation de valeurs (hébergés, PIRZ).

« Ne vous inquiétez pas, en cas de dépôt en numéraire important, la Direction saura trouver la solution adéquate ».

Par ailleurs, l'accès aux bureaux s'effectuera à l'aide de badges sécurisés.

## **Rassurez-vous, tout est sous contrôle !!!**

FO DGFIP a de nouveau alerté sur la possibilité d'un SFACT recettes. Le Directeur n'est pas devin, mais il nous a gratifié d'un discours sur l'avenir de nos missions peu rassurantes à notre goût. Pour preuve l'ordonnance du 23/03/2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics ouvre la porte à de nouvelles réformes.

### **Attendez-vous à de nouvelles évolutions dans vos méthodes de travail !**

Pour revenir au sujet de ce CTL, il nous a été affirmé que toutes les demandes ponctuelles d'amélioration des agents seront examinées.

### **« Un déménagement est vivant, la DGFIP sera en capacité de s'adapter »**

#### **Questions diverses :**

-FO DGFIP interpelle la Direction sur les courriers de doléances des élus locaux. Depuis la mise en place du NRP, les délais de paiement s'allongent et les procédures ne sont pas harmonisées. Le président en est conscient et nous indique que nous sommes entrés dans une « phase de normalisation » qui portera ses fruits prochainement. Une réunion d'animation sera organisée le 18/05/2022 avec les chefs de SGC et les CDL afin d'échanger sur ces sujets.

-FO DGFIP demande un point sur le passage de la téléphonie sous IP (internet). Luxeuil expérimentera cette technologie, des premiers tests seront effectués le 16/06 pour un passage définitif le 18/07 à 14h.

« Comme pour le déménagement, même si des dysfonctionnements pourraient exister, la Direction sera en capacité de gérer au mieux la situation ».

À noter qu'en cas d'incident, les demandes seront formalisées et solutionnées par les informaticiens.

FO DGFIP interroge sur le gain de cette nouvelle technologie indispensable compte tenu de l'obsolescence du matériel actuel. Cette technologie permettra également un meilleur suivi et pilotage des appels.

### **Les statistiques seront-elles utilisées afin de tenir compte du temps de travail dédié au téléphone ou pour une surveillance individuelle ?**

*Les élus : Julie BOILEAU, Vincent RALIOT  
Expert : Pascal BAULLARD*